

# INFO VACCINATIONS OBLIGATOIRES

Madame, Monsieur,

Vous intégrez notre Institut de formation en septembre

Afin d'être en conformité pour réaliser les stages obligatoires à l'obtention de votre diplôme, vous devez être vacciné contre l'Hépatite B, vous devrez également justifier de votre statut vaccinal obligatoire.

Pour ce faire, vous devez, dès que possible, prendre rendez-vous avec votre médecin traitant, afin de remplir la fiche sanitaire (à télécharger sur le site Pôle santé Valentine Labbé) et débiter la vaccination Hépatite B.

Cette fiche sanitaire sera à présenter lors de la visite médicale prévue, dans le cadre de votre formation. De plus amples informations vous seront transmises à la rentrée.

Afin d'anticiper les démarches, nous vous demandons de transmettre par mail, **dès que possible**, la photocopie de toutes les pages vaccinales de votre carnet de santé, ainsi que la sérologie Hépatite B qui sera réalisée après votre 1<sup>ère</sup> injection.

Mail à envoyer à l'adresse suivante : [resultat.cpsu@all-lacatho.fr](mailto:resultat.cpsu@all-lacatho.fr)

Bien indiquer dans le mail : Nom - Prénom - IFSI Valentine Labbé

Si certains ont besoin d'aménagement des conditions d'examens, ils doivent le signaler lors de l'envoi des preuves vaccinales et ils peuvent envoyer les documents nécessaires à l'aménagement ou les ramener le jour de la visite médicale.

S'ils ont besoin d'un aménagement, ils doivent renseigner leurs coordonnées téléphoniques et le numéro de sécurité sociale ou venir avec la carte vitale le jour de la visite.